

## Revue de la presse du 20/02/2014

### ➤ Autoroute du Maroc : émission d'un emprunt obligataire de 1,2 MMDH

La société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat, d'un montant de 1,2 MMDH, a annoncé le ministère de l'Equipement du transport et de la Logistique.

• *Al Bayane* •

### ➤ Norme de construction au Maroc

Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement du transport et de la Logistique, a présidé les travaux de la conférence sur « la durabilité des ouvrages en béton », organisée en décembre à Rabat par Lafarge Maroc et le Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE).

• *Chantiers du Maroc* •

### ➤ Marchés publics : Le nouveau décret à l'épreuve du terrain

La révolution promise par le décret sur les marchés publics entré en vigueur le 1er janvier 2014 n'est certainement pas pour demain. Si le texte pêche encore par des insuffisances, malgré les nombreux va-et-vient avant son adoption, il n'en demeure pas moins que les entreprises, essentiellement les PME, doivent se retrousser les manches si elles veulent profiter de cette manne estimée à des milliards de DH. Les 20% de la commande publique que leur réserve le décret sont là. A elles de faire leurs preuves !

• *Le Matin* •

### ➤ Transbordement : Nador West Med évalue ses chances

La société Nador West Mes a commandé une étude sur le marché du transbordement en Méditerranée occidentale afin d'évaluer ses chances dans le flux des conteneurs. En dehors des ports européens, les plateformes marocaines n'ont pas de véritables concurrences sur la rive sud, mais doivent relever le défi du choix des armateurs.

• *Les Inspirations Eco* •

### ➤ 2 DH sur 3 d'IDE marocains vont en Afrique

Le recentrage stratégique de la diplomatie du Maroc sur l'Afrique a été accompagné par l'accélération de la présence de ses entreprises dans plusieurs pays du continent. Dans la banque, l'assurance, les télécoms, la cimenterie et bientôt, l'immobilier (logement social), elles y détiennent des positions très importantes. Très clairement, l'Afrique subsaharienne est la principale destination des investissements directs marocains à l'étranger. En 2013, sur 2,186 milliards de DH investis à l'étranger, 1,04 milliard a été dirigé vers l'Afrique. Au cours des cinq dernières années (2009 à 2013), les entreprises marocaines y auront investi 11,35 milliards de dirhams sur un volume total de 16,28 milliards d'IDE. En gros, sur 3 dirhams investis à l'étranger, 2 sont placés par les opérateurs marocains dans les pays africains. Sur un tout autre registre, Royal Air Maroc, et son réseau tissé à travers les capitales du continent, est en train de devenir la première compagnie panafricaine. Le transporteur, malgré des tarifs très élevés et des gros problèmes de qualité de service sur l'Afrique, doit son retour à l'équilibre financier au trafic de continuation qui transite par son hub de Casablanca. Il est aussi devenu un des principaux outils de désenclavement international de ces pays.

• *L'Economiste* •

### ➤ Royal Air Maroc : Grande réception en l'honneur du continent africain à Londres

L'ambassadeur de SM le Roi en Grande-Bretagne, Lalla Joumala, a mis en avant la vision et les valeurs communes que le Maroc et l'Afrique ont en partage pour le futur de la région, lors d'une réception organisée, mardi soir (18 février) à Londres, par l'ambassade et la RAM sous le signe : "Royal Air Maroc Celebrating Africa". A cette occasion, la diplomate a souligné

l'importance accordée par le Maroc au développement de ses relations avec les pays africains dans le cadre d'une coopération Sud-Sud solidaire et agissante. Le Maroc œuvre sans cesse, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, pour le renforcement de la stabilité, le développement et la prospérité de l'Afrique, a dit Lalla Joumala devant une pléiade d'invités de marque représentant le corps diplomatique arabe et africain accrédité à Londres, les plus grandes agences de voyage britanniques ainsi que les médias.

• *Aéronautique* • *Al Bayane* • *Annahar Al Maghribya* • *Assahraa Al Maghribia* • *Le Matin Du Sahara* • *L'Economiste* • *Les Inspirations Eco* • *Media24.ma* • *Sahifat Anass* •

### ➤ Croatie-Maroc: lancement de vols charters directs

Le Maroc et la Croatie seront désormais reliés, à partir du 5 mars 2014, par des vols charters directs, un moyen de stimuler davantage les échanges touristiques entre les deux pays, a-t-on appris vendredi (14 février) auprès de l'ambassade du Maroc à Zagreb. Fruit d'une campagne de promotion sur les attraits touristiques et culturels du Royaume, initiée par l'ambassade du Maroc en Croatie, en collaboration avec l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), la mise en œuvre de ces vols directs établira une meilleure connaissance réciproque entre les deux pays et stimulera les échanges touristiques qui contribueront à établir des passerelles culturelles, souligne l'ambassade. A cet effet, le tour opérateur croate "Bravo Putovanja", proposera de relier Casablanca à partir de Zagreb, avec des packages qui incluront les villes impériales du Royaume notamment Fès, Marrakech, Rabat et Meknès. Plusieurs charters sont prévus pour cette année, en partenariat avec des tours opérateurs marocains qui mettront, dans une deuxième étape, des liaisons charters entre le Maroc et la Croatie, conclut le communiqué.

• *Assahraa Al Maghribia* •

### ➤ Gouvernement Benkirane face aux syndicats

Au cours ses deux dernières années à la tête du gouvernement, le chef du gouvernement a échoué à trouver un terrain d'entente avec les syndicats les plus représentatifs. M. Benkirane doit ouvrir une négociation avec les syndicats afin de calmer la tension sociale et faire passer une partie de ses programmes de réforme, notamment la réforme de la caisse de compensation et du système de retraite.

• *Al Ayam* •

### ➤ Conseil de gouvernement

Un Conseil de gouvernement se réunira, ce jeudi, sous la présidence du chef de gouvernement Abdelilah Benkirane. Au début de ses travaux, le Conseil examinera un projet de loi relatif au microcrédit et un projet de décret modifiant et complétant le décret relatif au séjour et aux déplacements des agents du ministère des affaires étrangères en service à l'étranger, indique un communiqué du département du chef de gouvernement.

• *Aujourd'hui Le Maroc* • *Les Inspirations Eco* • *Media24.ma* •

### ➤ Le renforcement de l'intégration diplomatique du Maroc en Afrique passe par le développement des centres de réflexion

Le renforcement de l'intégration diplomatique du Maroc en Afrique devrait s'accompagner du développement du rôle des centres de réflexion et des instituts de recherche en tant que mécanismes de veille stratégique permettant d'asseoir une plateforme pour la réflexion et la prise de décision, ont estimé, à Rabat, les participants à un atelier sur la diplomatie marocaine en Afrique. Les centres de réflexion constituent un espace d'échange entre les chercheurs en vue de renforcer les mécanismes de veille stratégique dans le domaine de la diplomatie, en intégrant les dimensions politique, économique, humaine, sociale, culturelle et religieuse dans une approche globale qui favorise l'ouverture du Royaume sur l'Afrique, ont souligné les intervenants lors d'un atelier ayant pour thème: «Think tanks et instituts de recherche : quelle place dans la diplomatie Marocaine en Afrique?». Ils ont également noté l'impératif d'encourager la création de centres de réflexion spécialisés dans les questions relatives au développement de l'Afrique.

• *L'Opinion* •